

# Contrat AMAP saison hiver-printemps 2022-23

« Fromages de chèvre et brebis et œufs »



Référent : Vincent Touchet

Les Nobles - 38250 VDL

Tél : 0608300069

Mail : [vincent.touchet@wanadoo.fr](mailto:vincent.touchet@wanadoo.fr)

<http://amap.villard.free.fr>



## Le présent contrat est passé entre les soussignés

**Le consomm'acteur, Nom / Prénom :**

Adresse :

Mail :

Tél :

**et les producteurs : Marion et Yannick ROCHAS**

Les Girards Lans en Vercors 38250 / 06 77 78 48 26 / [contact@chevriedupicsaintmichel.fr](mailto:contact@chevriedupicsaintmichel.fr)

Conditions générales de l'AMAP Vert de Terre et la charte des AMAP (dans leurs versions à la date de signature) règlent les détails du présent contrat.

Le règlement s'effectue à la signature du présent contrat par chèque à l'ordre du producteur (Marion et Yannick Rochas).



## Types de Paniers fromages à titre indicatif pour la saison



Panier 1 : bûche cendrée, 1 demi affiné, 1 affiné, 1 yaourt brebis ; prix : 12,70 euros

Panier 2 : 4 faisselles, 1 frais, 1 demi affiné, 1 enrobé surprise, 1 mimi ; prix : 11,70 euros

Panier 3 : 4 yaourts chèvre, 1 demi affiné, 1 affiné, 1 cendré ; prix : 8,8 euros

Œufs : 6 œufs ; prix : 2,5 euros les 6

### Nouvelles présentations pour essayer autre chose.

Merci d'écrire sous les dates le type de panier choisi (vous avez la possibilité de commander plusieurs paniers à la même date).

Dates :

Œufs seulement : 2.12                      16.12                      30.12                      13.01                      27.01

Laitages et œufs :                      10.03    24.03

Montant total de la commande : ..... €

Réalisé en 2 exemplaires à ..... le .....

**Signatures :** \_\_\_\_\_ Le consomm'acteur

\_\_\_\_\_ Le producteur